

BTS Support à l'Action Managériale (SAM)

<p>OBJECTIFS</p> <p>Obtenir le BTS Support à l'action managériale (SAM)</p> <p>A l'issue de la formation l'apprenti sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les processus administratifs • Faire de la gestion de projet • Mettre en œuvre des actions d'amélioration des processus de l'entreprise • Collaborer à la gestion des ressources humaines • Proposer des axes d'améliorations en mobilisant des notions économiques, juridiques ou managériales et les process et méthodologies adaptés aux situations proposées • Conduire une veille informationnelle • Exploiter une base documentaire économique, juridique et managériale 	<p>PRE REQUIS</p> <p>Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, type bac général, professionnel ou technologique STMG. Avoir effectué sa première année de BTS sous statut scolaire si parcours 1 an Être âgé au minimum de 16 ans et au maximum de 30 ans (29 ans révolus)</p> <p>MODALITES D'ADMISSION</p> <p>Parcoursup Dossier de candidature Entretien de motivation avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage Ce BTS est accessible en 1^{ère} année (apprentissage en 2 ans) ou après une 1^{ère} année réalisée sous statut scolaire (apprentissage en 1 an)</p> <p>NOMBRE DE PLACE</p> <p>BTS 1^{ère} année : 7 BTS 2^{ème} année : 7</p> <p>POSITIONNEMENT</p> <p>Bulletins scolaires du premier et second semestre de formation de la formation antérieure. Avis du dernier conseil de classe.</p> <p>MODALITES D'EVALUATION</p> <p>Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final Possibilité de validation par blocs de compétences</p> <p>DUREE INDICATIVE ET RYTHME</p> <p>Durée : 1350 heures si formation sur 2 ans – ou 675 h si entrée en 2^{ème} année de BTS. La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti. Rythme : 35h/ semaine</p> <p>DATES</p>
<p>CONTENU</p> <p>MATIERES GENERALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture générale et expression • Expression et culture en langues vivantes étrangères Langue vivante 1 • Langue vivante 2 <p>MATIERES PROFESSIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des processus administratifs • Support opérationnel aux membres de l'entité • Gestion de projet • Collaboration à la gestion des ressources humaines • Amélioration continue des processus • Développement culture générale et capacités d'expression • Développement d'une culture économique, juridique et managériale <p>La soutenance de 4 missions réalisées en entreprise ainsi que de 2 projets constitue deux épreuves du BTS.</p>	
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES</p> <p>Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire). La formation se déroule en cours-groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entraînement, projets, quizz, mises en situations... Des missions devront être réalisées dans un contexte international.</p>	
<p>POURSUITE D'ETUDE</p> <p>Une poursuite d'études est envisageable en licence pro ou se spécialiser en mention complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence pro Métiers des ressources humaines-mention Gestion des ressources humaines, Gestion du personnel, ou Assistant manager • Licence pro Droit, Économie, Gestion-mention Gestion des organisations • Licence pro Communication des entreprises • Licence pro Management • Mention complémentaire Services Financiers • Mention complémentaire Assistance Conseil 	

POUR QUELS METIERS ?

- Agent administratif
- Assistant de direction
- Assistant commercial
- Assistant commercial international
- Assistant bilingue ou trilingue
- Assistant de communication
- Assistant de manager
- Assistant en ressources humaines
- Assistant juridique
- Assistant marketing
- Secrétaire de mairie
- Secrétaire commerciale
- Secrétaire d'édition
- Secrétaire de direction
- Secrétaire juridique
- Office manager....

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2025

LIEU DE FORMATION

Lycée Jean Moulin
12 Rue Félix Chautemps
73200 Albertville

TARIF

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité.

CONTACT

Mme GUIDON Laurence

Coordinatrice du BTS

laurence.guidon@ac-grenoble.fr

04 79 32 49 03